



# Coly Saint Amand



## Bulletin Municipal

Janvier 2023 - n°2

# SOMMAIRE



Invitation vœux 2023 .....	p 1
Repas des Anciens.....	p 1
Hôtellerie Abbaye .....	p 1
Le Troisième Lieu .....	p 2
Adressage .....	p 2
Projet expo participative .....	p 3
Signalétique.....	p 4
La Vézère à vélo .....	p 4



## \* VOEUX 2023



### INVITATION

Le Maire et les conseillers municipaux seront heureux de vous accueillir au Séchoir à tabac de St Amand le :

**Vendredi 27 janvier 2023**

**19h**

pour les traditionnels vœux, suivis d'un apéritif accompagné de gourmandises et quelques surprises...



## \* REPAS DES « ANCIENS »



Une réelle sérénité retrouvée nous autorise, à nouveau, à des moments de rencontres et de convivialité. Comme il se doit, à l'aube de cette nouvelle année et au-delà des vœux traditionnels, le Conseil Municipal de Coly-Saint-Amand souhaite honorer ses « anciens » de Coly et St Amand (65 ans et +) en proposant un déjeuner festif le :

dimanche 26 Février,

dès 12h

au séchoir à tabac de St Amand.

Inscriptions au secrétariat de la mairie au 05 53 51 47 85.

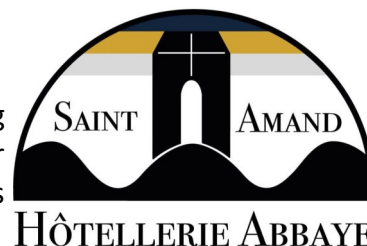
Merci d'avance pour votre présence et à bientôt.



## \* HÔTELLERIE ABBAYE

Le nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes le 15 janvier dans le bourg de St Amand. La nouvelle équipe vous y attend le vendredi et samedi soir ainsi que le dimanche midi pour janvier et février. Grandes pizzas napolitaines artisanales à emporter le jeudi soir.

Contact et réservations : 05 53 51 68 50



## \* LE TROISIÈME LIEU - Point d'étape



Un premier bilan positif !

Un premier point d'étape a été initié le 09 janvier dernier entre la famille CLAVEL et le Conseil Municipal.

Ouvert en juillet 2021, le nouveau commerce de proximité a su prendre ses marques, dans le contexte post-Covid et est désormais bien intégré dans le paysage local, contribuant ainsi, au quotidien, à redonner vie et dynamisme au cœur du bourg.

Son rayonnement s'appuie désormais sur 6 activités aux résultats variables selon le type et la saisonnalité :

- \* une épicerie de dépannage avec quelques produits frais selon les saisons et dépôt de pain quotidien
- \* un espace presse/journaux du jour
- \* le coin bar/café, petits-déjeuners et vente de tabac en dépannage
- \* l'espace restauration, en progression, dont l'approche « restauration ouvrier » le midi, qualité/prix assurés, renforcé par de nombreuses soirées à thèmes régulières (paëlla, choucroute, cous-cous...) le week-end et vente de pizzas « maison » à emporter le vendredi et samedi soir
- \* nouveauté : la création d'un espace « clic and collect » via la Poste/Chronopost (envoi et dépôt de colis en instance)
- \* la station-service, disponible 24h/24 (essence et gasoil).

Les résultats positifs au 31 décembre 2022, réalisés dans un contexte économique délicat et inflationniste, grâce à des prix bas et maîtrisés, permettent de se projeter sur 2023 avec confiance et enthousiasme.

Ces perspectives seront le fruit d'une fréquentation de passage, **mais aussi bien sûr par la volonté des résidents locaux de Coly et de St-Amand, du voisinage alentours**, à venir découvrir et apprécier ce « 3ème Lieu » qui mérite le détour.

Osez entrer et vous faire servir... un instant... ou un moment... le sourire et la bonne humeur sont assurés !

Contribuons, ensemble, à une vie locale plus proche, plus humaine, plus riche.

C'est la volonté conjointe de l'équipe dirigeante et de l'équipe municipale.

En 2023, n'hésitez pas à venir... et revenir !



## \* ADRESSAGE

Comme énoncé dans les dernières informations municipales, nous vous donnons rendez-vous le

**Samedi 28 janvier**

**De 9h à 12h**

dans vos mairies déléguées respectives, afin de récupérer vos numéros d'habitation.

Les personnes ayant un empêchement à cette date pourront les récupérer en Mairie, aux jours d'ouverture.



\* **PROJET EXPO PARTICIPATIVE**

Madame, Monsieur,

Vous le savez peut-être, le territoire de la commune de Coly-Saint-Amand regorge de vestiges archéologiques nous permettant d'en comprendre l'Histoire. Certains de ces objets sont actuellement exposés à l'Accueil-Patrimoine de Saint-Amand. Beaucoup d'autres ont trouvé leur place au sein des maisons particulières.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous aujourd'hui : le temps d'un week-end, votre municipalité souhaite monter une exposition qui permettra au plus grand nombre de découvrir ces objets privés.

Pourquoi ? Exposer des objets privés permettra au plus grand nombre d'enrichir ses connaissances et de prendre conscience de la richesse patrimoniale du territoire de la commune. L'intérêt scientifique n'est pas moindre : plusieurs questions en suspens trouveront éventuellement leur réponse, d'autres jailliront peut-être, au regard des objets qui seront présentés.

Afin de rendre l'exposition riche et représentative de nombreuses époques, de la Préhistoire et de l'Histoire, nous faisons appel à vous. Si vous avez chez vous des objets fabriqués par l'Humain (artéfacts) anciens, hérités de vos aïeux ou bien que vous avez vous-même trouvés, nous vous sollicitons afin que vous prêtiez ces objets à la Mairie, le temps de cette exposition, qui est collaborative : sans vous, elle n'existera pas. Roches taillées, objets anciens dont vous ignorez l'usage, tessons de poterie, tuiles anciennes, éléments de parure ou tout autre artéfact ancien permettront de rendre cette exposition riche et intéressante. Les photographies et les témoignages constituent tout autant de ressources précieuses. Ces objets, une fois l'exposition terminée, vous seront remis, vous en êtes les propriétaires !

Cette exposition sera également pédagogique, tant pour les visiteurs que pour les propriétaires des objets exposés : nous souhaitons en effet faire intervenir des professionnels des différentes périodes qui seront alors représentées, afin de bénéficier leurs connaissances scientifiques.

A savoir que cette exposition se tiendra à la salle de convivialité de Coly. Quant aux dates, la Mairie souhaite proposer cette exposition, gratuite, pour le week-end des Journées Européennes de l'Archéologie qui auront lieu le vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 juin 2023.

C'est pourquoi nous attendons vos retours rapidement, afin d'organiser au mieux cette exposition.

Si vous souhaitez participer à ce projet, ou pour toute demande d'informations complémentaires, merci de prendre contact par mail à [pointinfolystamand@gmail.com](mailto:pointinfolystamand@gmail.com), en téléphonant à l'Accueil-Patrimoine en période d'ouverture (05.53.51.98.92) ou à la Mairie (05.53.51.47.85).

Léa De Geitere

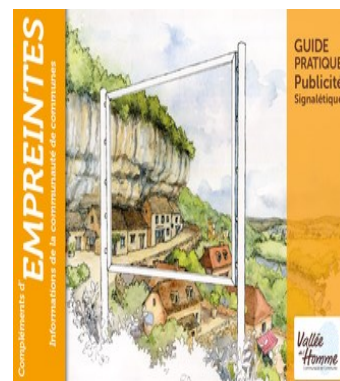
### Publicité, vers une mise en conformité

#### La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages

Trop de panneaux au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, posent des problèmes de sécurité routière et la multiplicité des supports publicitaires nuit à la lisibilité de l'information.

En 2020, la communauté de communes a élaboré un règlement local de publicité qui précise les règles en la matière. Ce règlement s'appuie sur la réglementation nationale en vigueur depuis 2015.

Dans un premier temps, la communauté de communes a mis en place les outils nécessaires pour informer sur ce sujet complexe.



#### Communication et pédagogie

Un guide pratique de la publicité, à valeur pédagogique, a été diffusé sur les communes pour que les professionnels s'approprient les règles. Ce guide définit les différents supports publicitaires, explicite la réglementation dans les différents secteurs, indique les règles à appliquer et les autorisations à demander pour l'implantation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne.

Après deux ans, le constat suivant s'impose : tous les panneaux non autorisés n'ont pas été retirés, de nouveaux panneaux sont continuellement installés sans autorisation.

#### Phase de concertation active

Au début de l'année, les services de l'Etat, ont alerté les élus sur cette problématique, demandant d'agir dès à présent plus fermement.

Une campagne de mise en conformité de la publicité est donc lancée depuis le printemps. Peu à peu l'intégralité des communes de la communauté de communes seront visitées par les services compétents. Les différentes étapes :

- les annonceurs ou propriétaires des panneaux en infraction recensés seront identifiés et contactés par mail : demande de mise en conformité ou de retrait du panneau
- un contact téléphonique permettra d'expliquer la règle en matière de publicité si nécessaire
- sans réaction du professionnel, la procédure administrative de mise en demeure sera engagée.

Pour en savoir plus consulter le site [cc-valleedelhomme.fr](http://cc-valleedelhomme.fr) rubrique publicité.





## **VéloRoute Voie Verte Présentation du projet**

En France, 45% des trajets effectués en voiture font moins de 5 kilomètres, 60% d'entre eux sont des déplacements entre le domicile et le travail. Sur la vallée de la Vézère les chiffres sont les mêmes, cependant les routes, étroites et sinueuses, ne sont pas toujours adaptées à la pratique du vélo. Une VéloRoute Voie Verte, implantée dans des zones sécurisées et sans fort dénivelé, facilite et incite à la pratique du vélo.

La VéloRoute Voie Verte de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (50km), de Limeuil à Aubas, et rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes nationales situées aux deux extrémités (La Flow Vélo au nord et la V91, vallée de la Dordogne, au sud).

Un premier tronçon reliant Les Eyzies à St Chamassy constitue ainsi la première tranche de ce projet global.

Le tracé de la VéloRoute Voie Verte est issu de la volonté de venir s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants type chemins ruraux mais également des anciens chemins de halage. Ces chemins, quasiment invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière qui était alors une voie de communication importante pour la vallée. Seulement 3,5 km de l'itinéraire sont en création.

Les travaux de voirie et d'aménagement ont été engagés en avril 2022. Le calendrier tient compte la saison estivale afin que cette saison touristique ne soit pas impactée. Ils seront terminés au printemps 2023. Quant à la passerelle, elle sera finalisée au cours de l'automne 2023.

L'itinéraire sera partiellement ouvert pour la saison estivale de 2023 (Les Eyzies-Le Bugue). L'ouverture complète est prévue pour l'automne 2023.





**MAIRIE – Le Bourg, Saint Amand de Coly**  
**24290 COLY-SAINT-AMAND**

**05 53 51 47 85**

**Mairie Annexe : Le Bourg, Coly**  
**24120 COLY-SAINT-AMAND – 05 53 51 66 85**

**[www.colysaintamand.fr](http://www.colysaintamand.fr)**

